

Les structures **partenaires** qui organisent l'événement Gare Remix à Saint-Paul s'engagent :

- à proposer **une nouvelle manière de travailler et de "fabriquer la ville", de manière collaborative**, en permettant à un groupe de volontaires, les remixeurs, d'investir temporairement l'espace de la gare et d'y proposer de nouveaux services, aménagements, animations...
- à **ouvrir une fenêtre de liberté** qui permet aux remixeurs d'exprimer leur créativité dans un lieu réel bien délimité (une gare, un parc, un centre social...)
- à lancer aux remixeurs **des défis d'intérêt collectif** en proposant des pistes de travail pour améliorer la vie des usagers et habitants du lieu en question
- à **rendre possible le travail de création et de prototypage** en mettant à disposition des espaces adaptés, des ressources en appui (matériel, accompagnement...) et en organisant la logistique de l'événement

Ensemble, organisateurs et participants, nous nous engageons à travailler dans **un esprit collaboratif** et à :

- accueillir des participants de **différents horizons**, avec des compétences et des expériences variées
- vivre un **moment convivial** dans la bonne humeur
- fonctionner dans une logique d'**intelligence collective** : écouter les autres avec attention, parler avec intention, être bienveillant, se faire confiance, respecter le cadre

Ensemble, nous nous engageons à partager le **fruit de notre travail** et à :

- diffuser librement les concepts, idées, prototypes créés pendant Gare Remix en respectant les conditions prévues par les **licences libres auxquelles ces créations sont soumises** (Creative Commons BY SA et Open Source Hardware) . Le travail sur les projets se faisant en équipe, les créations seront attribuées à titre de droit d'auteur à l'ensemble des membres d'une équipe

- utiliser des apports « non-libres » (technologies, logiciels, images, textes...) en **respectant le droit d'auteur et en informant tous les participants**

Ensemble, nous nous engageons à **prolonger la démarche** et à :

- à court terme : **exposer les prototypes réalisés** pendant l'événement, en citant les remixeurs qui les ont fabriqués
- à moyen terme : favoriser et **accompagner le développement des prototypes réalisés** pendant l'événement en vue de pérenniser ces services dans la gare Saint-Paul ou ailleurs, dans le respect des conditions prévues par les licences libres
- **permettre la réplique de la méthode City Remix** ailleurs : elle est libre (Creative Commons BY SA) et peut donc être réutilisée dans d'autres contextes, dans d'autres lieux et par d'autres personnes en respectant cette charte
- **faire vivre la communauté des remixeurs** dans la durée par le biais de rencontres informelles, des réseaux sociaux...

Chaque participant **s'implique de manière active** dans la démarche et :

- met ses compétences, ses savoir-faire et ses idées à disposition de son équipe et de la **dynamique d'ensemble**
- est **pleinement disponible** pendant les trois jours de l'événement
- tente de **relever les défis** proposés par les initiateurs de l'opération, dans le cadre proposé (notamment le périmètre des lieux à remixer)

Chaque participant à l'événement, **s'engage à respecter** :

- les autres usagers de l'espace public et les riverains du lieu remixé
- la propreté des lieux
- le matériel prêté par les organisateurs
- une utilisation raisonnable et légale des réseaux wifi et électriques mis à disposition pendant l'événement

Chaque participant **est responsable** et :

- est couvert par son **assurance responsabilité civile** pendant la durée de l'événement
- assume l'entière responsabilité du matériel personnel et professionnel qu'il apporte pendant l'événement (ordinateur, matériel audiovisuel, outils...)

Les participants **autorisent la diffusion** :

- de leur image captée pendant l'événement, sur tous supports, par les médias, les partenaires du projet, l'organisation et les autres participants
- des projets auxquels ils ont contribué (dans le respect des conditions prévues par les licences libres pré-citées).

**GRAND LYON**  
la métropole

 **VILLE DE LYON**

Rhône-Alpes <sup>Région</sup> 

  
**SYTRAL**

Gares & Connexions 